



COMMISSION DES FORETS ET DES PARCOURS POUR LE PROCHE-ORIENT

VINGT-SIXIÈME SESSION

Amman, Jordanie, 10 – 13 septembre 2023

Participation des femmes aux produits forestiers non ligneux et aux chaînes de valeur pastorales dans la région du Proche-Orient

Résumé

Les écosystèmes forestiers et de parcours naturels de la région du Proche-Orient se caractérisent par leur multifonctionnalité et jouent des rôles économiques, sociaux et environnementaux cruciaux. Outre la fourniture de fourrage pour l'élevage et les pratiques agroforestières, l'utilisation et le commerce de produits forestiers non ligneux (PFNL) ainsi que les chaînes de valeur pastorales sont des piliers importants de l'économie rurale.

Les produits forestiers non ligneux sont définis comme des biens d'origine biologique autres que le bois, qui proviennent de forêts, d'autres terres boisées et d'arbres à l'extérieur des forêts. (FAO, 1995). Ils sont classés en plantes et produits végétaux, champignons, plantes et produits animaux et artisanat. La valorisation de ces produits au Proche-Orient est assurée principalement par des femmes.

La 25^{ème} session de la Commission des forêts et des pâturages du Proche-Orient a recommandé à la FAO (i) de soutenir la conversion des matières premières PFNL en produits finis à valeur ajoutée de manière à permettre aux producteurs/collecteurs de PFNL de gagner des prix plus élevés pour leurs produits, et (ii) établir des protocoles et/ou des lignes directrices pour la récolte durable des PFNL, la gestion des ressources et le commerce international.

La même session a également recommandé aux pays membres de promouvoir des systèmes agroalimentaires efficaces, inclusifs, résilients et durables qui contribuent à la gestion durable des forêts et des terres, y compris par des programmes de renforcement des capacités agricoles et un meilleur accès aux technologies et aux marchés, en particulier pour les femmes et les jeunes.

A cet égard, le Bureau régional de la FAO pour le Proche-Orient a commandé une évaluation régionale sur la contribution des femmes dans les produits forestiers non ligneux

et les chaînes de valeur pastorales dans la région du Proche-Orient. L'évaluation était fondée sur une analyse documentaire et une entrevue virtuelle avec certains informateurs clés.

Ce document résume les principales conclusions de l'examen ci-dessus et présente les principales recommandations et les domaines à prendre en considération dans les priorités futures de la commission.

Actions suggérées par la Commission

La Commission peut inviter les membres à:

- Renforcer davantage l'environnement politique et institutionnel de l'autonomisation économique des femmes dans la Région et créer un environnement favorable qui soutiendrait les femmes et améliorerait leur contribution à la gestion durable des PFNL et des chaînes de valeur pastorales.
- Envisager de recueillir des données et des statistiques ventilées par sexe dans les enquêtes et les évaluations liées aux services des écosystèmes forestiers et des parcours naturels, afin d'analyser les perceptions et les connaissances différenciées par genre en termes de collecte de PFNL et de produits pastoraux, valorisation et gestion.

La Commission peut demander à la FAO de:

- Aider les pays à contribuer à la conservation et à la restauration de la biodiversité tout en améliorant la nutrition, la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance grâce à l'identification des opportunités, les défis et les exigences spécifiques de soutien technique pour les PFNL d'utilisation durable et la chaîne de valeur pastorale
- Mener un exercice de bilan sur la contribution des femmes et des jeunes à la chaîne de valeur pastorale et non forestière des produits forestiers dans la région du Proche-Orient. L'évaluation aiderait en recueillant des données ventilées par genre et des informations pertinentes sur la participation formelle et informelle des femmes aux produits forestiers non ligneux et aux chaînes de valeur pastorales dans la région du Proche-Orient. Elle se concentrerait également sur l'accès des femmes et des jeunes aux ressources productives, aux services de vulgarisation et aux programmes de renforcement des capacités, aux services financiers, aux marchés et aux organes de décision.
- Aider les pays à évaluer la contribution des femmes et des jeunes à l'agriculture intelligente face au climat, au PFNL et aux chaînes de valeur pastorales.

Les questions de fond sur le contenu du document peuvent être adressées à:

Secrétariat de la CFPPO

Bureau régional pour le Proche-Orient et l'Afrique du Nord (RNE)

Malek.Hayder@fao.org

I. Introduction

1. Les forêts et les parcours de la région du Proche-Orient se caractérisent par leur multifonctionnalité, ils contribuent à la protection des ressources naturelles, à la conservation de la biodiversité, fournissent des aliments et un habitat pour le bétail et la faune, de la nourriture pour les communautés locales, et offrir des possibilités d'emploi décent aux jeunes et aux femmes grâce à l'écotourisme, à l'utilisation et au commerce de produits forestiers non ligneux, de plantes aromatiques et médicinales ainsi qu'à la chaîne de valeur pastorale.
2. Selon la FAO, les produits forestiers non ligneux sont classés en plantes et produits végétaux, champignons, plantes et produits animaux et artisanaux. Au Proche-Orient, la valorisation de ces produits est principalement assurée par des femmes.
3. Les PFNL poussent dans leur environnement naturel et original et sont principalement récoltés dans des écosystèmes sauvages. La plantation et le repeuplement des PFNL produisant des plantes sont effectués dans quelques pays et à des échelles étroites, principalement à travers des expériences pilotes ou des programmes et projets de développement. La surexploitation est notée principalement pour les plantes aromatiques et médicinales. Le surpâturage et l'empiètement de l'agriculture sur les terres marginales sont l'un des facteurs contribuant à la dégradation de ces ressources.
4. L'investissement dans la gestion durable des PFNL, leur conservation, leur récolte, leur domestication et leur valorisation est toujours confronté à plusieurs contraintes, liées principalement à l'absence de législation appropriée, à l'absence d'institutions formelles (par exemple coopératives, syndicats, associations, etc.) pour les producteurs/collecteurs, ainsi que le faible prix de ces produits qui sont normalement vendus bruts sans valeur ajoutée.
5. Malgré le grand potentiel des PFNL dans la région, leur valorisation reste à développer. En effet, la gestion et la valorisation des PFNL a toujours été abordée selon des approches sectorielles et a rarement été considérée comme une vision intégrée ciblant l'ensemble de la chaîne de valeur (production, transformation, branding, certification, marketing...). Cela était dû en grande partie au manque de ressources durables.
6. Sur la base de la recommandation de la 25ème session de la Commission des forêts et des parcours du Proche-Orient, la FAO a commandé une évaluation régionale de la contribution des femmes aux produits forestiers non ligneux et aux chaînes de valeur pastorales dans la région du Proche-Orient.
7. Le présent document résume les principales conclusions de l'évaluation et présente les principales recommandations et domaines à prendre en considération dans les priorités futures de la Commission.

II. PRINCIPALES CONCLUSIONS DE L'ÉVALUATION

8. La valorisation du PFNL et des produits pastoraux dans la région du Proche-Orient joue un rôle environnemental et socio-économique crucial dans l'amélioration des moyens de subsistance des communautés dépendantes des forêts. La gestion durable de ces ressources et produits contribue à lutter contre la désertification et à préserver la biodiversité animale et végétale tout en contribuant de manière significative à la sécurité alimentaire, à la réduction de la pauvreté et à la promotion des possibilités d'emploi pour les communautés locales.
9. Des politiques et des cadres juridiques inadéquats, associés à une gestion non durable des ressources et à des pratiques inappropriées de la part des communautés locales, sont la

principale cause de la dégradation de ces écosystèmes multifonctionnels. En outre, les communautés, en particulier les femmes, sont confrontées à des problèmes complexes en raison de la difficulté d'accès à l'information, aux marchés et aux ressources naturelles, ainsi que du manque d'organismes professionnels efficaces.

10. La revue de la littérature a mis en évidence que, dans la région du Proche-Orient, les femmes jouent un rôle important dans les produits forestiers non ligneux et les chaînes de valeur pastorales, principalement par la collecte, la récolte et la transformation des produits forestiers, y compris le bois de chauffage, le fourrage, les plantes médicinales et aromatiques, l'artisanat, les fruits sauvages et les activités d'élevage, qui peuvent contribuer à la gestion durable des ressources naturelles.

11. Sur la base de l'examen, la contribution active des femmes dans les chaînes de valeur pastorales et PFNL n'est pas bien reconnue dans la Région, principalement en raison de l'absence d'une base de données fiable contenant des études et des évaluations spécifiques ciblant ces aspects. Les données disponibles sont souvent mélangées aux statistiques de la production agricole et rarement ventilées par genre. Habituellement, elles proviennent d'études de cas menées séparément, à des périodes différentes, à des fins différentes et ne ciblent que certaines zones pilotes.

12. Reconnaître l'importance et la pertinence de l'implication des femmes dans la valorisation de ces produits contribuerait non seulement à la conservation de la biodiversité et à la gestion durable des ressources naturelles, mais améliorerait également les moyens de subsistance.

13. Compte tenu des difficultés d'accès à la terre, généralement réservée aux hommes, les femmes ont des difficultés à accéder aux ressources productives, aux marchés, aux services et aux programmes de renforcement des capacités. Les femmes sont également confrontées à des difficultés pour accéder au soutien financier habituellement fourni aux propriétaires fonciers. Cela n'a pas pu être analysé davantage en raison de l'absence d'une base de données nationale fiable dans la région.

III. DOMAINES À CONSIDÉRER DANS LES FUTURES PRIORITÉS DE LA COMMISSION

14. L'analyse documentaire a mis en évidence la participation des femmes aux produits forestiers non ligneux et aux chaînes de valeur pastorales, ainsi que leurs rôles économiques, sociaux et environnementaux. Elle a souligné l'importance de la contribution des femmes au processus de valorisation, de la production à la récolte, en passant par la transformation et la commercialisation. Toutefois, des efforts supplémentaires doivent être déployés aux niveaux institutionnel et technique, et des mesures nationales et régionales doivent être prises pour quantifier et analyser efficacement la contribution des femmes dans les produits forestiers non ligneux et les chaînes de valeur pastorales et leur rôle dans la gestion durable des ressources. Vous trouverez ci-dessous quelques points à considérer dans les priorités futures de la commission.

15. Au niveau institutionnel, il est nécessaire de renforcer davantage l'environnement politique et institutionnel en faveur de l'autonomisation économique des femmes dans la Région et de développer un environnement favorable qui soutiendrait les femmes et renforcerait leur contribution à la gestion durable des PFNL et à la chaîne des valeurs pastorale. Cela faciliterait l'accès des femmes aux ressources, notamment à la terre, au marché, à la vulgarisation et aux services, ainsi qu'aux décideurs par l'intermédiaire des coopératives et des organisations non gouvernementales.

16. Au niveau technique, considérer la collecte de données ventilées par genre et l'analyse quantitative et qualitative afin d'évaluer la contribution effective des femmes dans les produits forestiers non ligneux et les chaînes de valeur pastorales et leur impact sur la gestion durable des ressources, conserver la biodiversité et améliorer les moyens de subsistance, et renforcer les capacités des institutions nationales concernées en conséquence.

17. Au niveau organisationnel, renforcer les capacités des femmes par la valorisation des produits, le soutien à l'entrepreneuriat et la gestion des composantes essentielles qui permettraient d'autonomiser toutes les femmes et les aideraient à accéder aux services, aux ressources, aux marchés, aux services financiers et aux organes de décision.